

14 novembre 2008

- Ouverture et calendrier de l'offre publique d'achat simplifiée visant les actions de la société.
- Reprise de la cotation des actions de la société.

**CROSS SYSTEMS COMPANY**

(Euronext Paris)

1 - Le 13 novembre 2008, l'Autorité des marchés financiers a fait connaître qu'elle a déclaré conforme l'offre publique d'achat simplifiée visant les actions CROSS SYSTEMS COMPANY **au prix unitaire de 0,09 €**, déposée par BNP Paribas, agissant pour le compte de la société CRFP 13 (cf. Décision & Information 208C2039 du 13 novembre 2008).

La note d'information de l'initiateur (visa n°08-239 du 13 novembre 2008) et la note en réponse de la société CROSS SYSTEMS COMPANY (visa n°08-240 du 13 novembre 2008) ont été diffusées et les informations mentionnées à l'article 231-28 du règlement général ont été déposées et diffusées (cf. notamment communiqués publiés ce jour).

En conséquence, en application des articles 231-32 et 233-2 du règlement général, l'offre publique d'achat simplifiée sera ouverte **du 17 novembre au 28 novembre 2008 inclus**.

Euronext Paris SA fera connaître, par un avis, les conditions de réalisation de l'offre publique d'achat simplifiée et son calendrier détaillé.

2 - L'Autorité des marchés financiers a demandé la reprise de la cotation des actions CROSS SYSTEMS COMPANY le 17 novembre 2008.